



ACTIVITE OIBT/CITES



**“Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata*
dans les forêts de production au Cameroun”**

RAPPORT D'ACHEVEMENT

Gouvernement hôte: Cameroun.

Agence d'exécution: Agence Nationale d'Appui au Développement
Forestier (ANAFOR)



ACTIVITE OIBTICTES



“Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata*
dans les forêts de production au Cameroun”

Rapport d'achèvement

Période couverte par le rapport	De novembre 2013 à avril 2016
Intitulé de l'activité	Application de la législation et gestion de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun
Gouvernement hôte	Cameroun
Agence d'exécution	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier BP 1341 Yaoundé Tél. 2 22 21 03 93 Rue CEPER - YAOUNDE
Date de lancement	04 Novembre 2013
Type de rapport	Rapport d'achèvement
Coût du projet	218 533,33 \$ US
Yaoundé	Le 13 avril 2016

PERSONNELS DU PROJET

- **BEKOLO BEKOLO**, Coordonnateur National de l'Activité
Tél. 699-13-60-94
E-mail : okwolx@yahoo.fr
- **NKOUANDOU Isiaka**, Coordonnateur Assistant de l'Activité
Tél. 677-27-01-72 / 697-17-52-04
E-mail : nkouandou.isiaka@yahoo.fr
- **TCHUYASSI DJOUKA Mireille Armelle**, Secrétaire de l'Activité
Tél. 677-88-88-33
E-mail : mireilletchu@yahoo.fr
- **NGA NDI Lucie Epse NOUANEGUE**, comptable de l'Activité
Tél : 699-87-20-27
E-mail : ngandie@yahoo.fr
- **TAMAFFO NGUELA Nicolas**, Superviseur du site de Yokadouma
Tél. 699-38-81-98 / 675-64-34-22 / 233-01-63-00
E-mail : nicotamaffo@yahoo.com
- **MOUNCHAROU Georges**, Superviseur du site d'Abong-Mbang
Tél. 678-11-47-34

AGENCE D'EXECUTION

**Agence Nationale d'Appui du Développement Forestier
(ANAFOR)**

Tél. 222-21-03-93

Sis : RUE CEPER

BP 1341 Yaoundé

TABLE DES MATIERES

Résumé analytique.

1. Identification du projet.

1.1. Contexte.

1.2. Origines et Problèmes.

2. Objectif et stratégie d'exécution du projet.

3. Degré de réalisation du projet (éléments du projet planifiés et exécutés.

4. Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés.

5. Bilan et Analyse.

6. Enseignements dégagés.

7. Cpnclusions et recommandations.

Annexe 1: Etat financier du projet.

Annexe 2: Etat de trésorerie du projet.

RESUME ANALYTIQUE

Le *Pericopsis elata* communément appelé Assamela ou Afromosia est l'une des deux espèces forestières du Cameroun menacées d'extinction et classées à l'annexe II de la convention internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) depuis 1992. Sa production et son commerce international sont régulés par un système de quotas annuels.

Le quota du Cameroun est de 15.200 m³ alors sa production moyenne annuelle de 2004 à 2007 est inférieure à 10.000m³ (Akagou Zedon, 2008).

Le gap entre le quota et la production résulte principalement de trois causes: la régénération insuffisante, le Diamètre Minimum d'Exploitabilité (DME) élevé et le coefficient de transformation inconnu de cette espèce.

Pour la régénération, le code forestier camerounais recommande aux exploitants forestiers, de replanter les espèces ligneuses de haute valeur commerciale dans certaines conditions. Les travaux de plantation de l'Assamela sont souvent confrontés au manque de semences de qualité en quantité suffisante car ses graines et ses plants sont généralement attaqués dès leur apparition.

Par ailleurs, les compagnies forestières ont des lacunes pour conduire la sylviculture de l'Afromosia.

S'agissant du DME, la réglementation l'a fixée à 100 cm pour l'Assamela. Dans les pays du bassin du Congo auquel Le Cameroun appartient, ce diamètre est le plus élevé. En plus, les arbres de *P. elata* de cette grosseur sont rares et présentent très souvent les défauts du bois de cœur.

Enfin, sur le coefficient de transformation, l'organe de gestion (Direction des Forêts) et l'autorité scientifique CITES flore (Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier) pensent que faute d'un taux de transformation connu, la détermination des quotas est difficile.

C'est pour solutionner ces problèmes que l'activité intitulée "**Application de la législation et gestion de *Periscopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun**" est mise en œuvre.

Cette activité vise à renforcer les dispositifs CITES et à garantir la conservation et la gestion durable de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun.

Pour atteindre cet objectif, il est spécifiquement question de:

- affiner les résultats de la recherche sur *P. elata*;

- promouvoir la sylviculture de *P. elata* dans les concessions forestières.

Le premier objectif spécifique sera atteint à travers l'exécution de 05 activités spécifiques par les consultants successivement dans les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) de la région de l'Est du Cameroun et dans les laboratoires de l'université de Dschang.

Quant au second, les travaux des consultants ont été conduits dans les mêmes UFA sur quatre thématiques.

A l'issue de la mise en œuvre de toutes ces activités spécifiques les principaux extrants sont:

- les arbres d'Assamela des classes de diamètres supérieurs ou égal à 70 cm, produisent des graines au taux de germination intéressant et compris entre 42 et 50%;
- le *P. elata* affectionne pour son développement les sols acides dont le pH varie de 4,2 à 5;
- la formule en vigueur au Cameroun pour le calcul du taux de reconstitution de *P. elata* est imprécise;
- l'appréciation rapide du stock sur pied de *Pericopsis elata* devrait se faire dans les assiettes annuelles de Coupe (AAC) de superficie inférieure à 5 000 ha et au taux de sondage de 2,5%;
- trois concessionnaires forestiers ont été formés dans les techniques d'enrichissement des UFA en Assamela;

Dans ces résultats, Il est déploré dans la rubrique sylvicole l'usage des plants issus uniquement de graines. Il n'a pas été possible de promouvoir les plantules provenant de la multiplication végétative.

En terme d'enseignement, on retient que la formule de calcul du taux de reconstitution de l'Assamela est inadaptée et que son DME est trop élevé.

Afin de contribuer à la gestion de cette espèce, il y'a lieu de poursuivre les études en vue d'améliorer les connaissances sur elle. Ces études porteraient entre autres sur:

- la détermination le diamètre optimum de fructification;
- l'identification du meilleur matériel végétal de base (graine, bouture, greffe, sauvageons, etc.) pour la production de plants;
- la révision de la formule de calcul du taux de reconstitution au Cameroun;
- la révision à la baisse du DME.

1. DEFINITION DU PROJET

1.1. CONTEXTE

Le *Pericopsis elata* communément appelé Assamela ou Afromisia, fait l'objet d'une sollicitude des pouvoirs publics du Cameroun en raison de son inscription depuis 1992 en annexe II de la convention internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Son aire phytogéographique est limitée essentiellement dans le Sud-Est du pays. Elle s'étend sur 04 bassins hydrographiques (Dja, Boumba, Ngoko et Sangha) et couvre une superficie estimée à 4.071.857 hectares. Environ 43% de cette aire de distribution est composé des aires protégées, des UFA (une trentaine) et 15% des zones agroforestières (Beti, 2008 et MINEF, 2004).

Depuis 2008, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la CITES ont lancé un projet régional de renforcement des capacités des Gouvernements des pays du Bassin du Congo en vue de la gestion durable de *P. elata*. Trois pays pour le moment sont concernés par cette action à savoir le Cameroun, le Congo et la République Démocratique du Congo (RDC). Le projet est exécuté au niveau de chaque pays par des activités. Un total de 05 activités a ainsi été financé au Cameroun (02), au Congo(01) et en RDC (02).

Les deux activités exécutées au Cameroun portent sur les thématiques suivantes:

- la gestion de *P. elata* dans les concessions forestières;
- la gestion de *P. elata* dans les plantations forestières.

La première activité en cours depuis 2009 avait pour objet d'examiner l'état du potentiel et de l'Aménagement de l'Assamela dans les concessions forestières, de faire un état des lieux sur la production, la transformation et le commerce, de préciser le taux de transformation et de définir les quotas sur une base scientifique (ANAFOR, 2008).

De nombreuses études ont été menées en rapport avec la biologie, l'écologie et la phénologie en vue de disposer d'informations scientifiques nécessaires à l'élaboration du rapport de l'Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) conformément aux procédures de la CITES.

Sur la base des informations obtenues de ces études, l'autorité scientifique CITES flore du Cameroun (ANAFOR) a élaboré le rapport d'ACNP de l'Assamela pour l'année 2010. Cet exercice a permis de sensibiliser non seulement les exploitants, les universitaires, les chercheurs, les décideurs et d'autres acteurs du domaine sur les procédures et les normes de la CITES mais également de prendre

conscience des déficits énormes en terme d'outils, de données et de capacités nécessaires à la gestion durable de l'Assamela suivant les directives de la CITES.

Il s'est dégagé compte tenu du temps imparti, des pistes de recherche à explorer pour affiner davantage les informations et les données collectées en vue d'améliorer leur fiabilité.

Depuis quelques années, les pays du bassin du Congo utilisent la formule du taux de reconstitution initiée par le projet " Aménagement pilote intégré" de Dimako (API 1955, Belinga, 2009) pour définir les possibilités de coupe dans les forêts de production. Cette formule mérite aujourd'hui d'être vérifiée et testée pour s'assurer qu'elle répond bien aux spécificités de la gestion forestière en Afrique tropicale.

Le *Pericopsis elata*, contrairement à beaucoup d'autres espèces forestières est une espèce grégaire. La question est de savoir si les techniques d'inventaires utilisées jusqu'ici sont compatibles avec cette caractéristique. Le programme de régénération de l'Assamela dans les concessions forestières entamé dans la première phase du projet, devrait être poursuivi en collaboration avec les compagnies forestières indiquées. Celles-ci ont manifesté leur volonté de continuer l'accueil des experts et des étudiants commis par le programme OIBT/CITES jusqu'en 2013, compte tenu de l'importance des données sur la phénologie et la dynamique des peuplements.

La présente activité qui s'inscrit dans la continuité des premiers travaux, vise essentiellement à combler les lacunes sus-relevées en vue d'assurer une gestion durable de l'Assamela et d'autres espèces de flore potentiellement menacées d'extinction en provenance des forêts de production au Cameroun.

1.2. ORIGINE ET PROBLEME

Le *Pericopsis elata* est l'une des deux espèces forestières du Cameroun menacées d'extinction et classées à l'annexe II de la convention internationale des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) depuis 1992. Sa production et son commerce international sont régulés par un système de quotas annuels.

Ce quota pour le Cameroun est de 15.200 m³ alors sa production moyenne annuelle de 2004 à 2007 est inférieure à 10.000m³ (Akagou Zedon, 2008).

Le gap entre le quota et la production a donné lieu à plusieurs explications.

Les compagnies forestières représentés par le Groupement de la filière bois du Cameroun à l'atelier de formation OIBT/CITES sur les ACNP, tenu à Kribi (Cameroun) du 02 au 04 vril 2008, incriminent principalement les lacunes en matière de régénération et le DME très élevé de l'Assamela.

Le code forestier du Cameroun recommande aux exploitants forestiers, de replanter les espèces ligneuses de haute valeur commerciale dans certaines conditions. Pour les travaux de plantation de l'Assamela, ces exploitants sont souvent confrontés au manque de semences de qualité en quantité suffisante résultant du fait que les graines et plants de *P. elata* sont généralement attaqués dès leur apparition. De même, les compagnies forestières ont besoin d'être assistées dans la sylviculture de l'Afromosia.

S'agissant du DME, la réglementation l'a fixé à 100 cm pour l'Assamela. Dans les pays du bassin du Congo auquel Le Cameroun appartient, ce diamètre est le plus élevé. En plus, les arbres de *P. elata* de cette grosseur sont rares et présentent très souvent les défauts de bois de coeur

A ces explications, l'administration forestière du Cameroun ajoute le coefficient de transformation de cette espèce. En effet, l'organe de gestion (Direction des Forêts) et l'autorité scientifique CITES flore (Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier) pensent que faute d'une relation établie entre le volume brupt et le volume transformé, l'attribution des quotas aux exploitants forestiers devient difficile.

2. OBJECTIFS DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

2.1. OBJECTIFS

L'objectif de l'activité intitulée "Application de la législation et gestion de *Periscopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun" est de **renforcer les dispositifs CITES et garantir la conservation et la gestion durable de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun.**

De façon spécifique, il est question de:

- affiner les résultats de recherche sur *P. elata*;
- promouvoir la sylvicultue de *P. elata* dans les concessions forestières.

i. **Pour affiner les résultats de recherche sur *P. elata***, les travaux portent sur les actions suivantes:

- poursuite de la collecte et l'analyse des données sur la biologie de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun";

- poursuite de la collecte et l'analyse des données sur les propriétés édaphiques de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun;
- développement d'une méthode/modèle appropriée pour apprécier l'abondance et la reconstitution de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun;
- étude des caractéristiques technologiques du bois de *P. elata* à différents stades de croissance dans les Forêts de production au Cameroun;
- étude des maladies et des pestes susceptibles d'altérer la qualité des semences, des tiges et du bois de *P. elata* en forêt de production au Cameroun.

ii. **Pour promouvoir la sylviculture de *P. elata* dans les concessions forestières**, les travaux porteront sur les activités spécifiques suivantes:

- production des plants d'Assamela de diverses natures (boutures, greffés, sauvageons, etc.);
- mise en place des parcelles de démonstrations;
- formation et encadrement des groupements paysans-forêt pour le développement de la sylviculture de l'Assamela;
- appui des parties prenantes dans l'enrichissement des forêts de production.

2.2. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

Les thématiques ci-dessus évoquées ont été conduites par des consultants dans les UFA localisées dans la région de l'Est du Cameroun. Toutefois, certains travaux d'analyse de laboratoire ont été réalisés à l'université de Dschang.

Pour coordonner l'exécution de toutes les activités spécifiques, la gestion de l'activité est structurée sur une organisation comportant:

- un Comité Technique National;
- un Coordonnateur National;
- un Coordonnateur Assistant;
- deux superviseurs de site;
- un secrétaire;
- un comptable;
- neuf consultants.

2.3. RISQUES ET HYPOTHESES IDENTIFIES

Le document de l'activité mentionne qu'il n'y a pas de risque potentiel qui entraverait sérieusement la mise en oeuvre effective de cette activité. Le Gouvernement du Cameroun, les sociétés forestières et la société civile sont tous commis à la promotion de la gestion durable et à la conservation des ressources forestières (y compris l'Assamela) aussi bien au Cameroun que dans toute la sous région.

3- PERFORMANCE DU PROJET (ELEMENTS DU PROJET PLANIFIES ET MIS EN OEUVRE)

3.1. PERFORMANCE REALISEE

RESULTAT 1: LES RESULTATS DE LA RECHERCHE SONT MIEUX AFFINES

Activités spécifiques	Tâches	Responsables	Périodes																		Réalizations
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1.1 poursuivre la collecte et l'analyse des données sur la biologie de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun".	Sélection du consultant 100%	Coordonnateur National			■																01 consultant est sélectionné
	Signature du contrat 100%	Coordonnateur National				■															01 contrat est signé
	Collectes des données 100%	Consultant activité spécifique 1.1				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■					Graines collectées par classes de diamètres sont analysées
	Analyse des données 100%																■	■			Pureté, taux de germination de graines sont déterminées par classes de diamètres
	Production des rapports 44%					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Mission de suivi des travaux de terrain 100%	Coordonnateur National					■				■			■			■				03 missions sont effectuées
1.2 poursuivre	Sélection du	Coordonnateur			■																01 consultant

Activités spécifiques	Tâches	Responsables	Périodes																		Réalizations
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
la collecte et l'analyse des données sur les propriétés édaphiques de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun.	consultant 100%	National																		est selectionné	
	Signature du contrat 100%																			01 contrat est signé	
	Collectes des données 100%	Consultant activité spécifique 1.2																		Des échantillons de sol sont collectés	
	Analyse des données 100%																				Les caractéristiques de sol sous couvert assamela sont déterminés
	Production des rapports 100%																				07 rapports produits
	Mission de suivi des travaux de terrain 100%	Coordonnateur National																			02 missions sont effectuées
1.3 Développer une méthode/modèle appropriée pour apprécier l'abondance et la reconstitution de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun.	Sélection du consultant 100%	Coordonnateur National																		01 consultant est selectionné	
	Signature du contrat 100%	Coordonnateur National																		01 contrat est signé	
	Collectes des données 100%	Consultant activité spécifique 1.3																		Les données d'inventaires sont collectées dans une UFA	
	Analyse des données 100%																				Les données d'inventaires collectées dans une UFA sont analysées
	Production des																				Les données

Activités spécifiques	Tâches	Responsables	Périodes																		Réalizations
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
	rapports 100%																			d'inventaires collectées dans une UFA sont analysées	
	Mission de suivi des travaux de terrain 100%	Coordonnateur National																		02 missions sont effectuées	
	Production des rapports 100%	Consultant																		06 rapports sont produits	
1.4 Etudier les caractéristiques technologiques du bois de P. elata à différents stades de croissance dans les Forêts de production au Cameroun	Sélection du consultant 100%	Coordonnateur National																		01 consultant est sélectionné	
	Signature du contrat 100%	Coordonnateur National r																		01 contrat est signé	
	Collectes des données 100%	Consultant activité spécifique 1.4																		Les échantillons de bois sont collectés	
	Analyse des données 100%																			Les échantillons de bois collectés sont analysés	
	Production des rapports 100%																			06 rapports sont produits	
	Mission de suivi des travaux de terrain 100%	Coordonnateur National																		02 missions sont effectuées	
1.5 Etudier les maladies et les pestes susceptibles d'altérer la qualité des semences, des	Sélection du consultant 100%	Coordonnateur National																		01 consultant est sélectionné	
	Signature du contrat 100%	Coordonnateur National																		01 contrat est signé	
	Collectes des données 100%	Consultant activité spécifique 1.5																		Les données sont collectées dans les UFA	

Activités spécifiques	Tâches	Responsables	Périodes																		Réalizations	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
paysans-forêt pour le développement de la sylviculture de l'Assamela	Identifier les besoins 100%	Consultant activité spécifique 2.3.																			Les besoins de formation sont identifiés	
	Définir les modules de formation 100%																					Les modules de formations sont disponibles
	Tenir les ateliers de formation 100%																					02 ateliers de formations sont tenus
	Mission de suivi des ateliers de formation 100%	Coordonnateur National																				02 missions sont effectuées
	Production des rapports 100%	Consultant activité spécifique 2.3.																				06 rapports sont produits
2.4. Appuyer les parties prenantes dans l'enrichissement des forêts de production	Sélection du consultant 100%	Coordonnateur National																			01 consultant est sélectionné	
	Signature du contrat 100%	Coordonnateur National																			01 contrat est signé	
	Identifier les sites dans les forêts de production 100%	Consultant activité spécifique 2.4.																			03 sites sont identifiés	
	Travaux de préparation de terrain 100%																				02 sites sont préparés	
	Travaux de plantation 100%																				- 01.plantation en plein est réalisée dans UFA 10042 - 01 plantation en ligne est réalisée sur 01	

Activités spécifiques	Tâches	Responsables	Périodes																Réalizations		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		17	18
																					Km
	Mission de suivi des travaux de terrain 100%	Coordonnateur National																			02 missions sont effectuées
	Production des rapports 100%	Consultant activité spécifique 2.4.																			05 rapports sont produits

3.2. MONTANT TOTAL DES DEPENSES

Apports mobilisés

Sur la prévision initiale de dépenses de 198.667 \$ US, la somme de 198.606 \$ US a été effectivement mobilisée telle que indiquée dans l'état financier de l'annexe II. Le taux de recouvrement des financements est de 99,97%.

Engagements effectués

Tous les financements reçus ont été entièrement engagés, soit une consommation des crédits alloués de 100%.

Situation de la trésorerie.

Au 12 avril 2016, la trésorerie du projet est créditrice de la somme de 32. 349 \$ US.

Cette somme devra payer tous les engagements non encore liquidés et permettre l'organisation de l'atelier de présentation des résultats du projet dont l'OIBT a bien voulu autoriser la tenue.

4. RESULTATS DU PROJET ET PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES

4.1. RESULTATS DU PROJET

RESULTATS 1: LES RESULTATS DE LA RECHERCHE SONT MIEUX AFFINES

Activites spécifiques	Consultants	Résultats obtenus
1.1. poursuivre la collecte et l'analyse des données sur la biologie de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun".	Dr. MOMO SOLEFACK Marie Caroline	<ul style="list-style-type: none"> - les graines les plus pures appartiennent à la classe de diamètre [50-60cm [(70,41%); - le taux de viabilité des graines de <i>P. elata</i> est très élevé dans toutes les classes de diamètre (plus de 90%); - les graines issues des arbres de la classe de diamètres [70-80cm [ont le meilleur taux de germination qui varie de 42 à 50%; - les graines issues des arbres de la classe de diamètres [70-80cm [ont une vitesse de germination élevée (4,38), un potentiel de germination élevé (46) et une valeur culturale forte (19.66). - tous les plants issus de graines sont viables à 20 jours après le semis indépendamment de la classe de diamètres des arbres de provenance; - les plants issus de graines provenant des arbres de la classe de diamètre [50-60cm [, et à 100 jours d'âge, ont une hauteur moyenne qui varie de 15,28cm à 23,35cm avec des diamètres au collet allant de 2,9mm à 3,18mm respectivement.
1.2 poursuivre la collecte et l'analyse des données sur les propriétés édaphiques de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun.	Pr. TABI Fritz OBEN	<p>Assamela is an acid loving plant which can grow in soils with poor nutrient status. pH values between 4.2 and 5 are suitable for the growth of <i>Pericopsis elata</i> while pH values < 4.2 in surface soil are detrimental to plant roots. Although acid loving, exchangeable acidity should be 3.20 meq/100g or less within at least 60 cm soil depth.</p> <p>Clay content of between 36 and 42 % is preferred while higher values are detrimental</p>
1.3 Développer une méthode/modèle appropriée pour apprécier l'abondance et la reconstitution de <i>Pericopsis elata</i> dans les forêts de production au Cameroun.	Mr. AMBARA Joseph	<ul style="list-style-type: none"> - les taux de mortalité et de dégâts dus à l'exploitation sont nettement supérieurs à ceux en vigueur au Cameroun, notamment 1% pour le les taux de mortalité et 7% pour le taux de dégâts dus à l'exploitation; - la méthode légale d'appréciation de l'abondance et de la reconstitution de <i>Pericopsis elata</i> actuellement en vigueur au Cameroun n'évalue pas avec précision la reconstitution de l'Assamela; - l'appréciation rapide du stock sur pied de <i>Pericopsis elata</i> pour qu'elle soit fiable, devrait se faire dans les Assiettes Annuelles de Coupe (AAC) de superficie inférieure à 5 000 ha à un taux de sondage de 2,5%; - la méthode ACS assise sur un inventaire classique au taux de sondage de 1% n'apporte pas une précision supplémentaire lors des inventaires d'aménagement.

Activites specifiques	Consultants	Résultats obtenus
1.4 Etudier les caractéristiques technologiques du bois de <i>P. elata</i> à différents stades de croissance dans les Forêts de production au Cameroun	Pr. TALLA Pierre Kisito	Les facteurs suivants ont été déterminés pour le bois d'Assamela: - Point de saturation de la fibre(NFB51003); - la masse volumique; - le retrait; - la Contrainte de rupture en compression axiale
1.5 Etudier les maladies et les pestes susceptibles d'altérer la qualité des semences, des tiges et du bois de <i>P. elata</i> en forêt de production au Cameroun	Dr. DJEUGAP FOVO Joseph	- Les principaux champignons qui colonisent les semences de <i>P. elata</i> sont: <i>Aspergillus flavus</i> , <i>Aspergillus niger</i> , <i>Cercospora sp</i> , <i>Fusarium solani</i> , <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Rhizopus nigricans</i> et <i>Trichoderma sp</i> . - les principaux champignons qui infectent les plantules sont : <i>Cercospora sp</i> , <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Botryodiplodia theobromae</i> et <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> ; - les champignons basidiomycettes sont régulièrement rencontrées sur le fût d'Assamela; - les principaux insectes ravageurs des plantules inventoriés sont : les escargots qui broutent les bourgeons et coupent les feuilles ; les chenilles qui consomment le limbe et créent des perforations et les larves de <i>Hypsipyla sp</i> qui perforent les bourgeons des tiges et y creusent des galeries. Il en est de même des larves de la pyrale <i>Lamprosema sp</i> qui provoquent la défoliation des plantules en pépinières, des sauvageons et des jeunes arbustes en forêts

RESULTATS 2: LA SYLVICULTURE EST PROMUE DANS LES CONCESSIONS FORESTIERES

Activité spécifiques	Consultants	Résultats obtenus
2.1. Produire les plants d'Assamela de diverses catégories (Plants greffés, sauvageons, boutures, etc.)	Mr. ESSONO Damien Marie	6500 plants produits à partir de graines
2.2. Mettre en place des parcelles de démonstrations	Mr. FONKOUA Claude, Ingénieur Général des Eaux et Forêts	- 01 parcelle de de 0,7 ha est installée dans l'UFA N°10042; - 02 plantations en plein pour un total de 0,9 ha sont mises en place
2.3. Former et encadrer les groupements paysans-forêt pour le développement de la sylviculture de l'Assamela	Mr. FONKOUA Claude, Ingénieur Général des Eaux et Forêts	Trois comités paysans (Dja, Nden et Green Valley) forêts formés et les employées de trois concessionnaires (R. Pallisco, SFIL et Green Valley) formés sur l'enricissement des forêts de production en <i>P. elata</i> .
2.4. Appuyer les parties prenantes dans l'enrichissement des forêts de production	Mr. FONKOUA Claude, Ingénieur Général des Eaux et Forêts	- 01.plantation en plein est réalisée dans UFA N° 10042 - 01 plantation en ligne est réalisée sur 01 ha dans l'UFA N° 10021

4.2. SITUATION A L'ISSUE DU PROJET

4.2.1. PRODUITS CONCRETS

Avant le projet, la problématique de renouvellement de la ressource était confrontée aux limites des capacités des exploitants forestiers. De même la détermination des quotas d'exportation était confrontée au manque d'information sur certaines données techniques.

L'exécution de l'activité a permis de déterminer:

- les classes de diamètres qui assurent la production de graines de qualité en quantité;
- les caractéristiques morphologiques, physiques et chimiques des sols qui assurent le meilleur développement des plants de l'assamela;
- les paramètres nécessaires à l'estimation de l'abondance et de la reconstitution de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun;
- les principaux champignons et insectes susceptibles d'altérer la qualité des semences, des tiges et du bois de *P. elata* en forêt de production au Cameroun;
- les caractéristiques technologiques du bois de *P. elata* à différents stades de croissance;
- le renforcement de capacité des concessionnaires et des riverains dans le développement de la sylviculture de l'Assamela.

4.2.2. POLITIQUE ET PROGRAMME SECTORIEL

Compte tenu des résultats obtenus, il est probable que:

- la réglementation en matière de régénération et plus précisément le programme sylvicole contenu dans le plan d'aménagement de chaque UFA soit mis en oeuvre avec plus d'aisance;
- la méthode légale d'appréciation de l'abondance et de la reconstitution de *Pericopsis elata* actuellement en vigueur au Cameroun soit révisée.

4.2.3. PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES

La participation des bénéficiaires de l'activité est établie de la manière suivante:

- le Gouvernement du Cameroun à travers le Ministère des Forêts et de la Faune a supervisé la mise en oeuvre par l'intermédiaire du Comité Technique National et a facilité l'introduction des consultants recrutés auprès des concessionnaires forestiers;
- le groupement de la filière bois du Cameroun a sensibilisé les attributaires d'UFA;
- les sociétés forestières qui ont facilité le déroulement des travaux dans leurs UFA;
- les chercheurs qui ont effectivement exécuté les activités spécifiques.

4.2.3. PERENNISATION DES ACQUIS

La pérennisation des acquis pourrait se traduire dans un avenir proche par:

- le développement de la sylviculture de l'Assamela;
- la gestion durable de *P. elata* à l'aide des quotas d'exportation de l'Assamela du Cameroun déterminés sur une base scientifique;
- la promotion des bois de *P. elata* sur la base des caractéristiques technologiques déterminés.

A cet effet, il ya lieu de porter les résultats obtenus à la connaissance des acteurs concernés. Dans cette logique, l'organisation d'un atelier de restitution est autorisée par l'OIBT.

5. BILAN ET ANALYSE

5.1. ARGUMENT ET PROCESSUS DE DEFINITION DU PROJET.

La solution à la problématique posée devra contribuer très sûrement à la gestion durable de l'Assamela.

Dans l'identification du problème, il a été pris compte de la préoccupation des principaux acteurs que sont l'administration forestière et les exploitants forestiers.

5.2. ADEQUATION/INADEQUATION DES OBJECTIFS AVEC LA PROBLEMATIQUE

La problematique de cette activité et de pallier au manquement en matière de régénération de l'Assamela et d'améliorer les connaissances en vue de mieux la gérer.

Au sujet de la régénération, la promotion de la syviculture a permis de renforcer la capacité des exploitants forestiers.

Pour les connaissances, les chercheurs à travers leurs travaux ont proposé des solutions sur le DME et la conduite des inventaires spécifiques à cette espèce.

5.3. CONFORMITE DE L'EXECUTION DU PROJET A SA PLANIFICATION

Au plan technique, l'exécution du projet a été conforme à sa planification. Toutefois en matière financière, les quatre activités spécifiques relatives à la promotion de la sylviculture n'étaient pas budgétisées. Cette situation a commandé des prélèvements substantiels sur le budget des autres activités.

5.4. ADEQUATION/INADEQUATION DES CALENDRIERS ET DES APPORTS FINANCIERS

L'exécution de l'activité n'a pas respecté sa programmation pour plusieurs raisons.

La récolte de graines était prévue dès janvier 2014. A cette date, les arbres ne portaient pas suffisamment de fruits et la récolte a été reprogrammée de novembre 2014 à février 2015.

Dans le même ordre, l'exécution des autres activités devait être conforme au programme d'exploitation des exploitants qui ne voulaient pas voir les travaux de recherche se dérouler en leur absence.

Ces deux raisons ont contribué à prolonger la durée d'exécution de l'activité de 17 à 30 mois.

S'agissant des apports financiers, ils sont conformes au document de projet.

5.5. INFLUENCES EXTERIEURES

On peut signaler ici que quatre consultants sur neuf sont des enseignants de l'université de Dschang. La programmation des activités de cette université a aussi impacté la durée du projet.

5.6. EVALUATION DE LA PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES

Tous les acteurs ont joué convenablement leur rôle suivant les attentes. On peut tout de même déplorer la contrainte de respecter le programme d'exploitation des attributaires d'UFA où les travaux se sont déroulés.

5.7. PERENNISATION DES RESULTATS DU PROJET.

Il est probable que les résultats de recherche permettent d'actualiser les quotas du Cameroun pour l'exportation de l'Assamela. A ce jour on constate une grande mobilisation du groupement de la filière bois et de l'Administration forestière sur cette question.

Par contre des réserves sont émises quant au développement de la sylviculture de l'Assamela. En effet, le plan d'aménagement de chaque concession forestière comporte des obligations en matière de régénération. A l'exercice, les concessionnaires ne manifestent pas un engouement à l'exécution de cette prescription.

Par ailleurs, il est souhaitable de publier les résultats obtenus. Dans cette logique, l'atelier de présentation de résultats qui sera organisée semble insuffisant. Il est souhaitable d'envisager d'autres stratégies de partage de ces résultats.

5.8. ROLES DES INSTITUTIONS ASSOCIEES AU PROJET

Les principales institutions associées à la mise en oeuvre du projet sont: l'OIBT, le Ministère des Forêts et de la Faune, l'ANAFOR et la Coordination Régionale pour l'Afrique du Programme OIBT/CITES et les autres institutions publiques du Cameroun.

L'OIBT a donné les orientations nécessaires à la bonne exécution du projet. Ces orientations ont porté sur les éléments de budgétisation et de programmation d'un atelier de restitution initialement imprévus.

Le Ministère des Forêts et de la Faune en sa qualité de département ministériel chargé des forêts et de tutelle technique de l'ANAFOR, il a assuré la supervision à travers le Comité Technique National;

L'ANAFOR, agence d'exécution qui a assuré la mise en oeuvre de l'activité. Son personnel a occupé plusieurs postes dans l'Administration du projet;

La Coordination Régionale pour l'Afrique du Programme OIBT/CITES qui a assuré le suivi de l'exécution du projet. Par ailleurs, elle a été la courroie de transmission entre l'Agence d'exécution et l'OIBT.

Les autres institutions publiques du Cameroun au sein de laquelle se recrutent les universités, les organismes de recherche et les autres départements ministériels intervenant dans le secteur rural. Leurs représentants ont siégé régulièrement dans le comité scientifique mis en place pour sélectionner les consultants et valider leurs travaux.

6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES

6.1. DE LA DEFINITION, DE LA CONCEPTION ET DE L'EXECUTION DU PROJET

a) Définition et conception du projet

La définition et la conception du projet ont été participatives. Le problème a été exprimé par les principaux acteurs du secteur que sont l'Administration est les exploitants forestiers.

Par cette démarche, on note que le problème à résoudre est réel et pertinent.

Pour améliorer la coopération entre ces acteurs, il y'aurait lieu de favoriser des concertations entre eux.

Dans la stratégie d'exécution du projet, le personnel de l'agence d'exécution a été fortement impliqué. Cette situation ne nécessite plus de transfert de compétence souvent nécessaire dans les projets qui recrute du personnel en dehors de l'agence d'exécution.

S'agissant du décalage dans la programmation, il resulterait de la lonque période qui s'ecoule entre le montage du projet et son financement. Pour y remédier il peut être institué dans chaque projet, une période préparatoire au démarrage du projet dans le but de corriger les incohérences notées.

Pour optimiser la pérennisation des résultats, il y'a lieu en plus de l'atelier de restitution des résultats, d'envisager leur édition sur un support facile à consulter.

b. Fonctionnement et opérations du projet.

Le mécanisme de fonctionnement du projet était intégré dans celui de l'agence d'exécution. Cette disposition a eu l'avantage de sécuriser les ressources du projet. Son inconvénient a été l'alourdissement des procédures de décaissement.

Pour surmonter cet inconvénient, la formation du personnel de l'agence d'exécution sur les procédures de l'OIBTest nécessaire.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la mise en oeuvre de cette activité, les contraintes qui plombaient encore la gestion durable de *Pericopsis elata* au Cameroun connaissent un début de solution.

Pour assurer effectivement le changement attendu de la conduite des travaux de recherche, il est recommandé de:

- diffuser auprès des acteurs concernés les résultats obtenus;
- réviser à la baisse le DME de l'assamela au Cameroun pour se conformer aux résultats de recherches et la pratique en cours dans le bassin du Congo;
- revoir la méthode d'appréciation de l'abondance et de la reconstitution de l'Assamela;
- encourager le développement des projets dont la problématique fait l'objet de consensus parmi les principaux acteurs;
- promouvoir la mise en oeuvre des projets par les agences d'exécution en lieu et place des initiatives qui installent des administrations parallèles aux structures existantes;
- renforcer régulièrement la capacité du personnel de l'agence d'exécution sur les procédures de chaque bailleur de fonds.
- capitaliser les enseignements du projet dans les pays similaires notamment ceux du bassin du Congo.

NKOUANDOU Isiaka
Coordonnateur Assistant

ANNEXE I: ETAT FINANCIER DU PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
ANAFOR

ETAT FINANCIER DU PROJET FONDS OIBT					
Num. du projet			Période se terminant le: 12/04/2016		
Intitulé du Projet: ACTIVITES OIBT/CITES APPLICATION DE LA LEGISLATION ET GESTION DE PERICOPSIS ELATA DANS LES FORETS DE PRODUCTION AU CAMEROUN					
cours en compte :518,4					
Rubrique	somme originelle (A)	Dépenses à ce jour			fonds disponibles (E) (A-D)
		contractées (B)	Reglées (c)	total(D) (B+C)	
fonds administrés par l'agence d'exécution	198 606		198 607		
10. Personnel du projet					
11. Experts nationaux	36 320	4 340	31 979	36 320	0
12. Consultant nationaux(coordination)	20 833		20 833	20 833	-
complement coordination natle	5 787	5 787		5 787	-
13. autres employés	21 316	965	20 351	21 316	-
14. Experts juniors (etudiant)	5 787	1 852	3 935	5 787	-
total rubrique	90 041	12 944	77 099	90 042	0
30. Déplacement et mission		-			
32. comité et mission	26 625	-	26 625	26 625	0
33. voyages internationaux		-			
total rubrique	26 625	-	26 624	26 624	0
40. Immobilisation		-			
43. location véhicule	16 376	5 787	10 589	16 376	0
44. bien d'équipement	8 628	-	8 628	8 628	-
total rubrique	25 005	5 787	19 218	25 005	0
50. Bien de consommation		-			
51. matières premières	2 382	-	2 382	2 382	0
52. Pièces détachées	3 280	-	3 279	3 279	0
53. Combustible	6 655	-	6 655	6 655	-
54. fourniture de bureau	4 435	-	4 436	4 436	-
total rubrique	16 752	-	16 752	16 752	-
60. Divers					
61. Atelier, téléphone,etc,,,	26 569		26 569	26 569	-
atelier de restitution	13 614	13 614		13 614	
total rubrique	40 183	13 618	26 569	40 183	-
sous total		-			
100,GRAND TOTAL	198 606	32 349	166 262	198 606	-

ANNEXE II: ETAT DE TRESORERIE DU PROJET

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

ANAFOR

ETAT DE TRESORERIE DU PROJET FONDS OIBT				
Intitulé du Projet: ACTIVITES OIBT/CITES APPLICATION DE LA LEGISLATION ET GESTION DE PERICOPSIS ELATA DANS LES FORETS DE PRODUCTION AU CAMEROUN				
Cours en compte:518,4				
Num. du projet		Période se terminant le: 12/04/2016		
Composante	Référence	Date	Somme en \$ EU	devise locale
A. Fonds reçus de l'OIBT				
1. Première tranche	RAO0022442	07/10/2013	60 098,21	28 531 024
2. Deuxième tranche	RAO025883	14/08/2014	60 060,00	28 752 453
3. Troisième tranche	RAO00028899	25/05/2015	59 325,00	34 343 450
4. Quatrième tranche	RAO00031628	03/02/2016	19 124,00	11 332 865
total des fonds reçus:			198 607,21	102 959 792,00
B. Dépenses de l'agence d'exécution:				
10. Personnel du projet				
11. Expert nationaux(longue durée)			31 979,17	16 578 000
12. Consultant nationaux(coordination)			20 833,33	10 800 000
13. autres employés			20 351,08	10 550 000
14. Experts juniors			3 935,19	2 040 000
total rubrique			77 098,77	39 968 000
30. Déplacement et mission				
32. comité et mission			26 624,23	13 802 000
33. voyages internationaux			-	
total rubrique			26 624,23	13 802 000
40. Immobilisation				
43. location véhicule			10 589,31	5 489 500
44. bien d'équipement			8 628,67	4 473 100
total rubrique			19 217,98	9 962 600
50. Bien de consommation				
51. matières premières			2 382,33	1 235 000
52. Pièces détachées			3 279,32	1 700 000
53. Combustible			6 654,90	3 449 900
54. fourniture de bureau			4 435,56	2 299 395
total rubrique			16 752,11	8 684 295
60. Divers				
61. Atelier, téléphone,etc,,,			26 568,82	13 773 275
total rubrique			26 568,82	13 773 275
total des dépenses à la date du rapport			166 261,90	86 190 170
soldes disponibles(A-B):			32 348,81	16 769 622

Notes:

- 1) Les sommes en dollars EU sont converties en utilisant la moyenne des taux de change aux dates où l'agence d'exécution a reçu les fonds .
- 2) Le total des dépenses à la date du rapport (en devises locales) doit être le même dans le sous -total de la colonne © de l'état financier.
- 3) Fournir un relevé des mouvements et transactions opérés sur le compte ainsi qu'un relevé de solde comme pièces justificatives du solde disponible dans l'état de trésorerie.

